

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPEDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone No 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	5.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par No)	24.—	13.—	7.50
(env. 3 No de la semaine)	19.—	11.—	6.50
Bulletin officiel	4.50	2.95	1.90

Cpte de chèques postaux No II c 84

ANNONCES:

	Canton Suisse Etranger		
La ligne ou son espace	0.25	0.30	0.85
Réclame	0.60	0.60	0.60

S'adresser à ANNONCES-SUISSES S. A. ou au bureau du Journal.

Trouvé
samedi dernier, une certaine somme d'argent à la Boucherie Lamont. La réclamer au dit lieu.

Offres et demandes d'emploi

On demande une **Sommelière** avec références. S'adresser au bureau du journal sous chiffre 99.

Demoiselle sérieuse, expérimentée dans le commerce, très au courant de tous travaux de bureau cherche emploi. Faire offre sous P. 3417 S. à Publicitas, Sion.

On cherche jeune apprenti de bureau. Offres à adresser par écrit sous chiffre C. A., à l'administration du journal.

Boiler électrique, contenance 200 litres état de neuf, à vendre. S'adresser au bureau du journal.

A louer un appartement de 2 ou 3 chambres à partir du 1er octobre. S'adresser aux Annonces-Suisse S. A., Sion.

On demande à louer tout de suite petit appartement. S'adresser aux Annonces-Suisse S. A., Sion.

A louer dès 1er novembre: Dépôt et remise avec éventuellement garage à proximité de la Planta. Offres sous chiffres 8417 Si aux Annonces-Suisse S. A., Sion.

Régénérateur des cheveux
Préparation rendant aux cheveux gris leur couleur primitive. Ce n'est nullement un agent de coloration superficiel, ce remède agit directement sur les cheveux, aussi l'effet n'en est pas immédiat, mais se fait sentir peu à peu. Les cheveux gris auront repris leur couleur naturelle en 8 jours environ.
Prix du flacon: Fr. 3.50.
Maison ALFRED MONTREUX

FROMAGES GRAS et salé expédiés par colis de 5 et 10 kgs. au prix de 2,50 et 2,60 le kg. port en plus.
FROMAGE MAIGRE salé 1,20 le kg. Rabais par pièce entière.
H. ROCHAT-MEYLAN, Vallorbe

La Boucherie G. Lüthi
à Thoune, expédie viande de bœuf (bouilli et rôti) première qualité, à frs. 2,80 le kg. contre remboursement. A partir de 2 kg. franco.

AU CAFE!!!
Garçon!!! Donnez un « DIABLERETS » Je veux cet elixir sain, délicieux, Dont les vertus et les bienfaits Auraient rendus jaloux les dieux!

Serac
gras en vente aux Magasins du **PARC AVICOLE, SION**

Chemins de fer fédéraux 1er arrondissement
Fête des Vignerons
L'attention du public est attirée sur les affiches publiant l'horaire des trains spéciaux mis en marche les jours de représentation, ainsi que le 6 août pour le cortège et la fête de nuit. Pour éviter l'encombrement aux guichets, le public est prié de se munir à l'avance de billets de chemin de fer. Nous rappelons que les billets d'aller et retour sont valables dix jours et peuvent être utilisés, dans ce délai, aussi bien à l'aller qu'au retour.

Crédit Sierrois
SIERRE ET MONTANA

Capital-Actions Fr. 1.000.000.—
Fonds de réserve » 235.000.—

Nous payons actuellement:

- 3 1/2 % sur compte-courant disponible à vue.
- sur carnet d'épargne, autorisé par l'Etat du Valais et au bénéfice de garanties spéciales.
- 4 1/4 % sur certificats de dépôt à trois ans.

et traitons toutes autres opérations aux meilleures conditions

Viticulteurs!
La Cupro-sulfureuse Sébastian donne toutes garanties pour combattre le mildiou et l'oïdium. Prix avantageux. Pendant la floraison et après la floraison, soufrez au Soufrol insecticide Sébastian. Excellent complément des travaux mouillés. Nombreuses références à disposition. Adresser vos commandes aux dépôts des principales communes viticoles ou directement à Mme Francey, maison Kohler, à Sion.

FABRIQUE DE MEUBLES Widmann frères Sion

Tout ce qui concerne lameublement s'achète de préférence à la FABRIQUE DE MEUBLES Widmann frères Sion

Catalogues et devis gratuits s'il y a lieu.

Pour **Pressoirs** à vis à engrenages hydrauliques
Broyeurs à fruits
INSTALLATIONS viticoles complètes

Remettez-vous en à la grande expérience des Ateliers de Constructions

Bucher-Guyer
NIEDERWENINGEN-ZURICH

Demandez-lui catalogue gratuit et visite de représentant

Voyageur-représentant:
J. Chappuis-Rey, Lausanne
17, Chemin de Mornex, Tél. 4900

A.E. Thévenon
MEDECIN-DENTISTE SION
sera absent du 25 juillet au 15 août

Magnifique chevelure obtenue par l'emploi du véritable

SANG DE BOULEAU
En six mois 2000 attestations élogieuses et commandes sup.
Grande bouteille Frs. 3,75
Crème de Sang de Bouleau pr. le cuir chevelu sec fr. 3.— et 5.—
Shampoo de bouleau, le meilleur cts. 30
Savon de toilette à l'arnica Frs. 1,20

Dans les pharmacies, drogueries mag. de coiffeurs et à la Centrale des Herbes des Alpes, au St-Gothard, Faido.
Demandez: **SANG de Bouleau**

Les deux crèmes avec leurs



enroulées ultra-pratiques

Demandez un **ENVOI A CHOIX** de nos ouvrages à broder tabliers et lingerie pr. enfants et de nos coupons de dentelles et broderies à 95 cts.

Au Nid de Cigogne
Heibel & Haslen LAUSANNE
Pré du Marché 15

Grâce à sa composition originale le **Savon au Lait de Siss** Bergmann

est reconnu par de nombreuses attestations spontanées comme indispensable pour les soins de la peau favorisant la santé et la beauté

Pharm. Maurice Allet Sion
» J. Darbellay »
» Dr A. de Quay »
» H. Zimmermann »
Drog. Gustave Rion »
Jules Favre, épicerie »
A. Ferrero, mercerie »
Coiffeur E. Furter »
» Ch. Ganter »
» J. Reichenberg »
» A. Tarelli »
Pharm. Maurice Allet Sierre
» E. Burgener »
» de Chastonay »
L. Tonossi, négt. Chippis
Autino & Rey, négt. Martigny-V.
Drog. Jean Calpini, Martigny-V.
Pharm. G. Morand Viège
Pharm. Ed. Burret »
W. Kaempfer, négt. »
Konsum-Verein St-Niklaus

Lecteurs!
favorisez de vos achats les maisons qui insèrent dans ce journal

COLIN
français, extra le kg., frs. 2.80
Légumes et fruits

de Sépibus Frères
Téléphone 272 SION

EVIAN
EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE 21 août

Demandez feuille d'engagement à M. ROCHFORT, secrétaire général, Direction Cachat, Evian-les-Bains (Haute-Savoie). Clôture des engagements: 10 août.

J'offre de la belle **Graisse de Bœuf fondue** produit de ma boucherie, au prix de fr. 1,20 le kilo. Marchandise 1er choix, contre remboursement. A. TISSOT, boucher, Nyon (Vaud).



Winckler & Co Fribourg
Prix bloc-forfait très avantageux. Projet et devis à disposition. Renseignements gratuits et sans engagement. Références de 1er ordre dans chaque région.

L'entreprise spécialisée depuis de longues années peut offrir à sa clientèle, ce qui se fait de mieux comme confort et solidité dans des constructions d'une architecture irréprochable. Les bois choisis avec un soin tout spécial sont entièrement travaillés dans nos ateliers.

Pour L'ELEVAGE et L'ENGRAISSEMENT du jeune bétail



employez la **Lactina Suisse Panchaud** Marque «ANCRE» connue depuis 50 ans comme le meilleur succédané du lait naturel

5 kg. = Fr. 4,50 donnent 80 litres de lait Lactina
10 kg. Fr. 8,50, 25 kg. Fr. 20.—, 50 kg. fr. 39.—

En vente chez: nos dépositaires ou directement à la fabrique LACTINA SUISSE PANCHAUD S. A., Vevey

Un essai intéressant pour les ménagères.

Présentez une fois à votre mari deux cafés différents, l'un sans et l'autre avec de la chicorée « Arome ». Demandez-lui ensuite lequel lui paraît meilleur et plus savoureux. Nous parions un contre cent qu'il préférera le café avec l'«Arome».

Vous ferez la même expérience, s'il aime le café sans caféine. Mais ce doit être la Grande Chicorée « AROME » en paquet bleu-blanc.

Helvetia Langenthal

FABRIQUE DE MEUBLES J. ITEN
Tél. 125 et 381 SION Tél. 125 et 381

Actuellement en magasin grand et beau choix de meubles en tous genres. Salons, Chambres à coucher. Chambres à manger. Bureaux américains. Prix avantageux. Facilités de paiements

Ecole industrielle du district de Sierre Sierre

Ouverture des cours le 19 septembre 1927. Durée 10 mois. Programme fédéral. Externat. Internat. Direction Abbaye de St-Maurice. Prospectus envoyés sur demande. Pour renseignements oraux s'adresser au Directeur de l'Ecole industrielle (à la Cure de Sierre, le dimanche de 14 à 17 h.)

Denis Reynard
4. Rue St-Théodule — SION

Charpentes et Coffrages
en tous genres — Réparations

Harmoniums pour Eglises
Marque SCHIEDMAYER de Stuttgart la meilleure dans cette spécialité. :: Puissance extraordinaire

Chez le seul représentant: Jean Huber, Bourg 29, Lausanne

Pour avoir un joli intérieur, adressez-vous directement à la **FABRIQUE DE MEUBLES Widmann Frères, Sion**

Près du Temple protestant — Sommet du Grand-Pont

Devis et catalogue gratuits sur demande — Prix modérés

Aux Commerçants
qui désirent faire connaître et vendre leurs articles dans le canton du Tessin, nous recommandons la réclame dans le

Giornale del Popolo
lequel, avec son tirage, marche en tête de tous les quotidiens de la Suisse italienne. Exclusivité pour les annonces

Annonces-Suisse S. A., Sion et succursales
(pour contrats importants, prix spéciaux)

Nos reportages

Un lac artificiel en Valais

Les journalistes sont des gens dont on se méfie. Leur curiosité à quelque chose d'inquiétant et leurs questions paraissent bien indiscret à ceux qu'ils interrogent. Alors on leur répond de manière évasive pour ne rien compromettre. A eux de se mieux renseigner comme ils peuvent et d'attraper les bruits qui courent...

On dit...

On dit, M. le rédacteur, qu'on va créer un lac artificiel en Valais, puis édifier une usine hydraulique...

— Ou?
— Je ne sais pas...

— Quand?

— J'ignore... Débrouillez-vous, je vous donne le filon, à vous de l'exploiter.

Et voilà, il s'agit de se mettre en campagne... en dépit des chaleurs.

De fil en aiguille, on obtient des renseignements plus clairs: « L'Etat aurait donné l'autorisation à la Société anonyme de la Dixence de commencer des travaux ».

Un coup de téléphone au Gouvernement, une voix musicale gazouille à l'appareil des mots qui vous attendent: « Ces Messieurs sont absents, je vous rappellerai ».

Et personne ne rappelle.

Pourtant, la situation tout à coup se précise: « Depuis une quinzaine de jours, un ingénieur de Zurich, M. Weber, travaille avec deux chefs de chantier, dans les parages de Pralong pour le compte de la S. A. de la Dixence. Il revient chaque jour à Sion ».

Cette fois nous y sommes. Il suffit de rejoindre ce Monsieur et nous saurons les menus détails de l'affaire.

Il suffit...

M. Weber est très occupé. Nous passons à l'Hôtel où il descend, il n'est pas là. « Venez l'après-midi », nous dit-on le matin, et l'après-midi, on nous dit: « Revenez le matin ».

Cela peut durer jusqu'à la fin des siècles, mais il y a un Bon Dieu pour les reporters: il favorise une entrevue, un soir d'été.

M. Weber est un homme discret: — Vous pensez bien, commence-t-il que je ne puis vous livrer mes projets. D'ailleurs, si plusieurs solutions nous occupent, ce n'est pas en quelques jours que nous pouvons en choisir une.

— Ces solutions...

M. Weber nous arrête: — Dans un mois je vous en parlerai. Pour aujourd'hui, permettez-moi de m'en tenir strictement à des généralités.

— Mais comment donc, c'est naturel.

Un lac artificiel

— La S. A. de la Dixence, commence M. Weber, se propose d'édifier une usine hydraulique.

— En quel endroit?

— Je vous le dirai plus tard... A cet effet, il importe d'aménager un lac artificiel dans les Alpes Barma, au-dessus des forêts. L'endroit se trouve à 2 h. 1/2 de Pralong, dans la vallée d'Hérémence. Nous établissons un

barrage après avoir détourné les eaux de la Dixence, puis nous construirons une galerie d'amènée et enfin une conduite d'eau jusqu'à l'usine.

— Le travail a-t-il commencé?

— Sans doute, une quarantaine d'ouvriers sont déjà sur place, et chaque jour il en vient de nouveaux. M. Luginbühl, de Sion, est chargé des transports. Il faudra une énorme quantité de matériaux, des machines perforatrices, des compresseurs, etc. Depuis Pralong, comme le chemin n'est plus carrossable, ce sont les mulets ou les hommes qui devront porter tout cela.

— Mais où ces hommes logeront-ils?

— Ils sont précisément en train d'élever des baraques pour eux. Ces logis de fortune seront chauffables. On y pourra dormir et vivre.

— Quels travaux pensez-vous entreprendre cette année?

— Ceux qui concernent le barrage.

Et M. Weber qui ne veut rien préciser s'exuse:

— Vous comprenez, dit-il, je suis chargé d'examiner la situation. Chaque jour il me vient des idées que j'exposerai à ceux qui m'envoient, mais pour l'instant nous ne sommes pas encore fixés...

Après l'avoir remercié, nous quittons M. Weber, enchanté de ses explications, mais pas encore pleinement satisfait: il y a tant de points qui restent encore obscurs et qu'il faut éclaircir.

Ce qu'on ne dit pas...

Si ce qu'on dit nous intéresse, ce qu'on ne veut pas dire pique encore davantage notre curiosité. Rien n'est plus humain, n'est-ce pas, et personne ne viendra nous reprocher d'avoir poursuivi plus avant notre enquête.

Les quelques phrases de M. Weber donnaient à supposer que l'entreprise avait une certaine envergure; restait à savoir des détails.

Notre petit doigt ne tarda pas à nous les glisser dans l'oreille; les voici, nous les publions sous toutes réserves:

L'usine hydraulique se construirait près d'Eusègne ou alors à Chandoline. Ce dernier projet serait particulièrement intéressant: l'eau tomberait à Thyon, à 2000 m. d'altitude. On se rend compte de l'énergie électrique qu'elle fournirait.

Quant au barrage dont nous avons parlé, sa hauteur atteindrait 100 mètres et sa largeur 40 mètres.

Enfin, les constructions nécessiteraient plusieurs années de travail; qu'on se rappelle celles de Barberine, par exemple.

C'est donc une œuvre formidable qui se prépare en Valais, et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir parfois. A. M.

L'Industrie Suisse mérite notre confiance

Les fonctionnaires de nos administrations publiques ont évidemment le devoir de réserver si possible leurs commandes aux entreprises du pays. Nous avons récemment insisté sur ce principe nécessaire de solidarité nationale, et plusieurs entreprises ont saisi cette occasion pour nous communiquer les expériences qu'elles ont faites dans ce domaine. Il en ressort que, bien souvent, l'industrie suisse se heurte encore chez nous à une incompréhension singulière.

Ce n'est, en effet, nullement le prix souvent avantageux des articles étrangers qui leur assure toujours la faveur de notre clientèle, mais bien une sorte de méfiance vis-à-vis des produits suisses eux-mêmes. « Le produit étranger porte un nom connu; il est donc certainement meilleur que le nôtre! » Voilà le danger, car ce préjugé est très répandu. On ne daigne apprécier nos produits que lorsque l'étranger en vante l'excellence.

Les magnétos électriques des premiers avions américains qui ont franchi l'Atlantique sortent, par exemple, d'une maison suisse. Maintenant que les vaillants pilotes ont rendu un hommage éclatant à notre industrie, peut-être ne verrons-nous plus, comme ce fut le cas dernièrement, une administration officielle subordonner l'achat d'une automobile suisse à la pose d'une installation électrique étrangère.

De même, les fonctionnaires qui ont à commander des ambulances-automobiles et fixent leur choix sur une marque étrangère ignorent-ils que l'on construit aussi en Suisse des voitures spéciales de tout premier ordre, et que bon nombre de communes s'en déclarent parfaitement satisfaites?

Et voici un dernier exemple du même genre. Un service fédéral eut un jour à remplacer un appareil médical démodé. Environ 9 ans auparavant, on avait acheté un appareil suisse. La maison qui l'a construit jouit d'une excellente réputation à l'étranger, ses appareils sont sans cesse perfectionnés et mis au point des exigences du jour. Et pourtant, lorsqu'il s'agissait d'acquiescer un nouvel appareil, la fabrique suisse n'a pas réussi à convaincre le service en question que ses modèles actuels ne sont pas inférieurs à ceux de l'étranger. La commande passa notre frontière, pour cette simple raison que le fabricant étranger porte un nom plus connu et cité comme références de grands établissements étrangers, tandis que l'exportation de l'article suisse est entravée depuis plusieurs années.

Souvent aussi, une certaine presse de la clientèle gêne la vente des articles du pays. Ainsi, parce qu'on est habitué depuis plus ou moins longtemps à une machine à écrire donnée, on hésite à acquiescer une bonne marque suisse, qui cependant n'exigerait que peu de peine jusqu'à ce que l'on se soit familiarisé avec ses particularités.

Pour contribuer efficacement à défendre l'industrie nationale, comme chacun peut le faire, il faut que nous fassions l'effort de chercher à mieux comprendre nos droits et nos devoirs envers notre pays.

Le pire préjudice que l'indifférence du consommateur suisse (fonctionnaire ou particulier) cause aux diverses branches de notre industrie n'est pas d'ordre matériel. Il s'agit essentiellement d'une question morale, d'une question de justice. Songez au découragement qui saisit ceux dont le travail est méconnu dans leur propre pays. Imaginez les sentiments qu'éprouvent l'ouvrier, le technicien, l'employé, devant cette étrange attitude. Nos divisions politiques et économiques n'ont-elles pas pour racine le fait que trop de personnes, poursuivant un but purement égoïste, négligent absolument de se soucier du gagne-pain de milliers de leurs compatriotes, qui ne demandent pourtant qu'à travailler?

Les cloches du 1er août retentiront bientôt d'un bout à l'autre du pays. Beaucoup de Suisses ont à cœur de réfléchir alors à tout ce qui les unit à leurs concitoyens. Puissent-ils se souvenir, à cette occasion, des relations économiques si complexes qui font de nous tous un seul corps. Puissent-ils décider enfin de reconnaître à leurs compatriotes le droit au travail qu'ils réclament pour eux-mêmes. En agissant ainsi, nous serions fidèles à la mémoire de nos aïeux.

Semaine Suisse.

LA VOGUE DES AUTOMOBILES POSTALES

Nos automobiles postales jouissent de plus en plus de la faveur du public, la preuve en est dans le nombre croissant de voyageurs qu'elles transportent. Ainsi, pour la deuxième semaine de leur exploitation (4 au 10 juillet), les autos jaunes ont transporté 13,104 personnes contre 11,406 pour la même période de l'année dernière. Il est vrai que sur différentes routes alpêtres, par exemple le Grimsel et le Lukmanier, l'exploitation a pu reprendre cette année plus tôt que par le passé. D'une façon générale, sur toutes les principales routes alpêtres, le trafic est en augmentation. Les routes les plus fréquentées sont la Majola (1945 voyageurs), le parcours Nessler-Buchs (1883), Coire-Tiefencastel (1273) et Grimsel (1205). De même les nouveaux services inaugurés cette année, tels que les parcours Kublis-St-Antoine et Martigny-Champex enregistrent des chiffres très favorables. Par contre, la fréquentation des voyageurs est moins grande sur les routes du Gothard, du Klausen et de la Furka.

En ce qui concerne l'abaissement de la taxe pour le port des lettres à l'intérieur du pays de 20 à 15 cts., il n'y faut pas encore songer pour le moment, car ainsi que l'a déclaré le chef du Département fédéral des postes et des chemins de fer au cours de la dernière session des Chambres, une telle mesure entraînerait pour l'administration des postes une diminution de recettes de plus de 5 millions de francs.

L'ACCIDENT D'ARBON

(Inf. part.) Nous avons relaté dans notre dernier numéro l'accident survenu à Arbon: un car alpin de 20 personnes était tombé dans un ravin en rentrant d'une course au Klausen.

Un témoin oculaire nous donne les renseignements complémentaires suivants:

Il était sept heures. Le chauffeur qui avait travaillé longtemps se mit à somnoler à l'entrée du Lechtensteig. Mal lui en prit, car il tomba avec le véhicule dans un ravin d'une profondeur de 16 mètres. L'heureux hasard permit qu'il ne finit point sur le rail du chemin de fer St-Gall-Raswyll, car il y aurait eu certainement des morts. Le chauffeur eut la présence d'esprit d'arrêter son moteur. Une jeune fille de 18 ans ne perdit point son sang-froid et sauta du car, mais dans la chute, elle se cassa un bras.

DEUX ENFANTS SE NOIENT

Lundi après-midi, un manœuvre sans travail, père de sept enfants, habitant près de Berne, s'était rendu avec trois d'entre eux pour ramasser du bois dans la forêt. Pendant que le père vaquait à son travail, deux des enfants, un garçonnet de 3 ans et une fillette de 4 ans, s'étant approchés du lac, tombèrent à l'eau et se noyèrent. Les deux cadavres ont été retirés.

UNE BELLE ASCENSION

Samedi passé, 16 juillet, MM. Ernest Weber, de Lausanne, et Flotron, guide à Meiringen, se sont attaqués à la Dent Jaune (massif des Dents du Midi), par la face très vertigineuse qui domine le glacier de Plan-Névé, muraille verticale d'environ 400 m. de hauteur. Les ascensionnistes faisant preuve de beaucoup de sang-froid sont arrivés à leurs fins. Le nouveau tracé de l'ascension commence à partir du col de la Dent Jaune, se continue par une traverse oblique dans la face, avec ascension finale verticale vers le sommet.

UNE GRANDE ROUTE MONTAGNARDE

Une assemblée très fréquentée, convoquée par les Sociétés de développement et par les partis politiques à Glaris, a entendu un exposé de M. Blumer, ingénieur cantonal, sur la construction d'une route à travers le Pralag avec ramification dans le Wägital. Elle a examiné minutieusement ce problème et en est arrivée à la conclusion qu'il convenait de la résoudre au plus tôt. Un comité d'initiative entreprendra les démarches nécessaires. Le projet prévoit une route de 4 m. 80 de largeur. Le coût du parcours en territoire glaronnais (16,8 km.) est évalué à 3 millions de francs, tandis que dans le canton de Schwytz, les frais s'élevaient à 6 ou 7 millions.

Canton du Valais

EXAMENS DE MATURITÉ 1927

Le Département de l'Instruction publique donne ci-après les noms de MM. les Etudiants qui ont subi avec succès les examens de maturité dans les collèges du Canton. Valeur des notes: 6, très bien; 5, bien; 4, assez bien.

A. Maturité littéraire

Note 6:
Rofen Hans-Anton, Brigue, Maguignaz Sylvain, St-Maurice, Boillet Fernand, St-Maurice, Schnyder Raphaël, Brigue, Supersaxo Robert, Brigue, Delvechio Eugène, St-Maurice.

Note 5:
Imesc Paul, St-Maurice, Luyet Martin, Sion, Brantscen Johann, Brigue, Chappuis Marc, St-Maurice, Allet Pierre, Sion, Werlen Louis, Brigue, Kalbermatter Alphonse, Brigue, Puttallaz Oscar, St-Maurice, Walter Joseph, Brigue, Brunner Paul, Brigue, Weger Victor, Brigue, Rey Léonce, Sion, Seiler Camille, St-Maurice, Gottfrey Henri, St-Maurice, Marclay Edouard, St-Maurice, Salamin Prosper, Brigue, Boitsi Jean, St-Maurice, Dupuis Victor, St-Maurice.

Note 4:
Vouilloz Alfred, St-Maurice, Liardet Vincent, St-Maurice, Brunner Raphaël, Sion, Zurbruggen Hermann, Brigue, Zufferey Laurent, Brigue, Marquis Ernest, St-Maurice.

B. Maturité technique

Note 4:
Haumüller Paul, Sion, Antille André, Sion, Ribordy Antoine, Sion, Coutat Pierre, Sion, Allet Eugène, Sion, C. Maturité Commerciale

Note 6:
Volluz René, Sion, Coutaz Paul, Sion, Levet Georges, Sion

Note 5:
Kell Léon, Sion.

A LOECHE-LES-BAINS

Ensuite des récentes transformations effectuées dans les principaux hôtels, Loèche les-Bains a pris, depuis le printemps, une vogue inconnue jusqu'ici. La direction du chemin de fer électrique vient de décider d'ouvrir la ligne à l'exploitation l'hiver prochain; la Société des hôtels ouvrira également ses établissements pour les bains et les sports d'hiver.

L'Exposition de Sierre

M. Eugène Monod publie dans la « Feuille commerciale de Sierre » un important article en faveur de l'Exposition de 1928. Il critique l'attitude de l'« Echo de Sierre » et de notre journal et défend les organisateurs avec beaucoup de conviction.

Notre intention n'est pas de commencer une polémique à ce sujet, ce serait compromettre l'œuvre et nous préférons croire avec notre confrère qu'il fait confiance en l'avenir.

Quant aux lenteurs passées, M. Monod les excuse en habile avocat: « On n'organise pas une exposition cantonale comme une kermesse de village », dit-il et il nous montre que si le budget n'est pas encore établi, c'est qu'il ne pouvait l'être.

Nous voulons bien le croire et nous nous dispenserons de demander pourquoi, jusqu'à ces derniers jours et jusqu'à maintenant peut-être, aucun devis n'a été demandé aux agences de publicité.

Tous ces tâtonnements s'expliquent et la « Feuille commerciale » reconnaît l'erreur avec une belle franchise: « On a perdu trop de temps depuis le moment où l'on eut l'intention d'organiser l'E. C. V. S. Il aurait fallu commencer en automne 1926 ce qui s'est amorcé ce printemps. Il est probable que si l'on avait prévu tous les obstacles qui se sont dressés sur la route, on eût moins attendu pour mettre la charrue en terre ».

Mais elle ajoute avec un optimisme que nous voulons bien ressentir: « Le soc y est maintenant. Il a déjà tracé de nombreux sillons non sans peine. Ce travail ne se voit pas, mais il existe ».

Soit. Laissons-nous convaincre et ne répliquons pas. Quant au comité de presse et ses communiqués, il vaut mieux ne pas insister, n'est-ce pas? M. Monod sait mieux que nous quels griefs on peut faire aux organisateurs et si par bienveillance veut oublier certaines choses, nous n'aurons garde de les lui rappeler.

Prétendre qu'on a renseigné la Presse sur l'Exposition de Sierre, c'est tout de même pousser loin une plaidoirie par ailleurs excellente et nous n'aurons pas le courage ni le cœur d'attaquer notre confrère sur ce point faible.

En terminant, M. Monod prévoit un avenir serein. Nous n'avons aucune raison de ne point partager ses vœux et nous disons à notre tour: « L'E. C. V. S. sera une belle manifestation de l'activité valaisanne. Pour parvenir à ce degré de préparation, les comités responsables travaillent avec entrain; ça ne va pas tout seul: citez-moi une œuvre de cette envergure ou même de moindre envergure où ne se produise pas le choc des idées! Ici comme ailleurs, ce choc est nécessaire; il en résulte de la clarté. Et quand la route s'est éclaircie, les comités y marchent avec enthousiasme... même si l'on y jette des cailloux, si l'on y pose des chevaux de frise barbelés, si l'on y creuse des tranchées ou des trappes camouflées ».

Maintenant notre confrère doit savoir que nous ne sommes pas de « ceux qui machinent des obstacles », mais, au contraire, du nombre des journalistes indépendants qui renseignent leurs lecteurs. Rien n'est plus loin de notre pensée que d'accomplir une œuvre de dénigrement et nous sommes prêts à donner notre appui bien modeste à ceux qui travaillent pour le bien du pays, pas aux autres. A. M.

LUTTE CONTRE LE VER DE LA VIGNE

Le Département de l'Intérieur a édicté le règlement suivant concernant la lutte contre le ver de la vigne:

Article premier. — La lutte contre le ver de la vigne (cochylis et eudemis) doit se faire au moyen de l'un ou l'autre des insecticides suivants:

Première génération:

a) Arséniate de plomb en pâte 2 kg. ajouté à 100 litres de bouillie bordelaise, si possible caséinée.

b) Nicotine titrée à 15% 1 kilo ou jus de tabac à 8%, 1 kg. 500 ajouté à 100 litres de bouillie bordelaise.

c) Solution de pyrèthre au savon au 10% (1 litre de solution concentrée de pyrèthre pr. 9 litres d'eau).

L'arséniate de plomb et la nicotine ou jus de tabac doivent s'employer dans les 8 jours qui suivent le gros vol des papillons. L'emploi de l'arséniate de plomb n'est autorisé que jusqu'à la fin de la floraison de la vigne.

La solution de pyrèthre de savon au moment de l'éclosion des vers.

Il est indispensable de mouiller à fond chaque grappe.

Deuxième et troisième génération:

Nicotine titrée à 15% 1 kg. ou jus de tabac à 8%, 1 kg. 500 ajouté à 100 litres de bouillie bordelaise.

Art. 2. — L'emploi de la lance-rouver est obligatoire pour l'épandage des liquides insecticides.

L'application aura lieu dans chaque cas dans les 8 jours qui suivent le gros vol des papillons.

EINSTEIN A LOECHE-LES-BAINS

Le célèbre mathématicien Einstein est, depuis quelques jours à Loèche-les-Bains, ainsi que M. Wolf, le rédacteur en chef du « Berliner Tageblatt ».

TOMBÉ D'UN CERISIER

M. Jules Pignat, de Vouvier, agriculteur à Noville, marié, père de deux enfants âgés de douze et onze ans, a glissé sur l'échelle où il cueillait des cerises et a fait sur le sol une chute de plusieurs mètres. Il a été transporté à l'infirmerie de Montreux; on craint des lésions à la colonne vertébrale.

SUISSE

DIMINUTION DES TAXES POSTALES

L'administration fédérale des postes se propose d'introduire très prochainement une réduction des « taxes pour les imprimés », ainsi que pour les « envois d'échantillons ». Le Conseil fédéral sera appelé à se prononcer à ce sujet dans une de ses prochaines séances.

La diminution de taxes envisagée serait la suivante: pour les envois d'imprimés à l'étranger, la taxe actuelle de 10 cts. par 50 grammes serait réduite à 7 1/2 cts., et la taxe minimum pour les envois d'échantillons à l'étranger serait également abaissée de 20 à 15 cts. A l'intérieur du pays, pour un envoi simultané de 50 imprimés au minimum, la taxe serait réduite pour les imprimés jusqu'à 50 gr. de 5 à 3 cts. et pour ceux de 50 à 100 gr., de 10 à 5 cts. Pour les envois d'échantillons jusqu'à 50 gr. la taxe serait de 5 au lieu de 10 cts. La diminution de recettes résultant de cette mesure est estimée par l'administration des postes à 1 1/2 million de francs. La réduction de taxe en question profitera surtout au monde des affaires, pour lequel l'envoi des imprimés et des échantillons joue un rôle important.

VERS LA FETE DES VIGNERONS

Les C. F. F. procèdent actuellement à la réfection des voies sur lesquelles les traverses de fer, d'invention allemande, mais qui n'ont pas rendu à l'usage ce que l'on en attendait, sont remplacées par des traverses de chêne, incontestablement supérieures comme rendement et comme durée. Les travaux auxquels on procède par petites étapes afin de ne pas gêner le trafic, se font actuellement entre Gland et Nyon. On les pousse aussi activement qu'il est possible, car on compte pour la fête des vigneronniers accélérer la marche des trains, lesquels, dans les passages qui permettent cette vitesse, marcheraient assure-t-on, à cent kilomètres à l'heure.

LE PRIX DES LOGEMENTS

D'après les derniers relevés statistiques de l'Office fédéral du travail, le renchérissement du prix des loyers depuis fin 1914 est en moyenne de 85% dans les grandes villes et de 56% dans les autres; la moyenne pour toutes les villes considérées est de 73%. C'est encore élevé...

FETE NATIONALE

Le Bureau du Comité suisse de la Fête nationale nous écrit:

Le produit de la prochaine collecte du 1er août est destiné aux garde-malades invalides des deux sexes. Cet énoncé un peu concis a provoqué des doutes relativement aux personnes qui bénéficieront de la collecte. Il est inexact de croire que ces dernières se recrutent exclusivement parmi les adhérents à l'association des garde-malades qui se rattache par des liens étroits à la Croix-Rouge suisse. Le Comité de la Fête nationale s'est toujours efforcé de répartir le produit des collectes d'une manière uniforme dans tout le pays et il entend rester fidèle à ce point de vue. Sont donc considérés comme ayants-droit tous les garde-malades des deux sexes qui font profession de soigner les malades et qui sont en mesure de prouver qu'ils ont les aptitudes nécessaires, quelque soit d'ailleurs la nature de leur apprentissage.

Le public approuvera certainement cette manière de voir, il fera volontiers un léger sacrifice en faveur de ceux qui consacrent leur vie à soigner leurs semblables. Tout autre mode de répartition serait contraire à l'attitude du Comité de la Fête nationale qui, par principe, est complètement neutre en matière politique et confessionnelle.

EN SECOURANT UN CHAT

En voulant porter secours à un chat qui était juché au faite d'un arbre de la propriété de M. le Dr Jomini, à Nyon, un ferblantier-couvreur, M. Laurent Pito, est tombé sur le sol d'une hauteur de 8 mètres environ, la branche ayant cédé sous son poids. Relevé avec une jambe fracturée, il a été transporté à l'infirmerie de Nyon.

AMELIORATION DES PLANTES

La Station fédérale d'essais et de contrôle de semences de Lausanne, qui travaille à la sélection des plantes agricoles, engage vivement les agriculteurs cultivant des variétés locales, non sélectionnées, à qualités remarquables, à lui envoyer des plantes mûres avec leurs graines (céréales principalement). Pour renseignements complémentaires, s'adresser à la Station susmentionnée (Tél. 86,93).

Maladie des plantes. — Pour les renseignements concernant les maladies des plantes agricoles et leurs traitements, s'adresser également à la Station fédérale d'essais et de contrôle de semences (Mont-Calmé), Lausanne.

UN VALAISAN CONDMANÉ A GENEVE

Une session correctionnelle avec jury s'est ouverte mardi matin à Genève. Deux jours de débats sont prévus pour liquider les douze affaires inscrites au rôle. Le jury aura de quoi se distraire au cours de ces longues audiences.

Le juge Cougnard préside et le substitut Lang soutient l'accusation. Les jurés désignés pour mardi sont MM. Marcel Delieutraz, André Lossly, Emile Rey, Léon Schaeffer, Frédéric Vidoudez (chef) et Bussien.

C'est pour une affaire de coups et blessures que débute l'audience. En l'occurrence, Paul Moret, né en 1891, à Martigny, est prévenu d'avoir sérieusement malmené sa femme. M. le substitut Lang requiert un verdict pur et simple qui lui permettra de demander une longue peine d'expulsion. M. Pochon sollicite l'indulgence du jury. Le verdict est affirmatif en ce qui concerne les coups, et négatif pour ce qui est de préméditation.

La Cour et le jury condamnent Paul Moret à la peine de trente-cinq jours d'emprisonnement compensés par la prison préventive, deux ans et demi d'expulsion et à cinquante francs d'amende.

Cette première et peu palpitante affaire ne finit qu'à 10 h. 30. Beaucoup de bruit... et de temps pour peu de chose.

VALAISANS EN COSTUME DU PAYS A LA FETE DES VIGNERONS

La représentation du 1er août sera la journée officielle à laquelle assistera le Conseil fédéral et le corps diplomatique. Des tribunes ont été réservées aux personnes portant le costume national.

Les Valaisans en costume du pays qui veulent se réserver des places sont priés de s'inscrire auprès du Délégué des Costumes nationaux à Sierre. Le prix de ces places est de frs. 8.80. (Comm.)



C'EST A LA LOUPE...

Les trois membres du jury examinent les réponses de notre « enquête sur la mode actuelle ».

Les résultats paraîtront dans le numéro de lundi et les trois heureux gagnants recevront un abonnement gratuit au « Journal et Feuille d'avis du Valais », comme nous l'avons promis.

C.A.S. Groupe de Sion — Course au Balmhorn

Le départ pour la course au Balmhorn aura lieu samedi 23 juillet, à 5 h. du soir, en camion du sommet du Grand-Pont. Dimanche messe à Loèche les Bains et ascension du Balmhorn par la face de la vallée de Loèche. Descente sur Schwarzenbach et retour par la Gemmi.

Les membres du C.A.S. qui désirent prendre part à cette course sont priés de s'inscrire auprès du chef de course, P. de Riedmatten, à Sion, pour le vendredi à midi au plus tard. (Comm.)

CLUB DE NATATION

Le Club de Natation de Sion invite tous les amateurs de la nage désirant débiter ou se perfectionner dans ce sport de bien vouloir s'inscrire auprès de M. Jean Bruttin, caissier avant le 31 juillet, afin de ne payer que la cotisation de membre fondateur.

Lorsque le temps est favorable, les membres du comité technique du Club seront tous les soirs à la Piscine, de 6 h. à 7 h. 30 pour instruire les débutants. Le Club a également fait l'acquisition d'une balle de Waterpolo avec accessoires que M. Clovis Delaloye tient à la disposition des membres désirant pratiquer ce jeu.

Des réunions amicales auront lieu tous les mercredis soirs dès 8 h., au Stamm (salle du Café Tavernier) où les communications intéressantes les membres seront affichées. Le Comité.

Feuilleton du « Journal et Feuille d'avis du Valais » N° 75

La Simiacine

par H. Setton Merriman

— Qu'êtes-vous devenu depuis que je ne vous ai vu? demanda sir John en manière de conversation, quand la porte fut refermée.

— Je suis allé aux Indes, mais sans autre but que celui de voyager. J'ai accompagné Oscar, qui y est encore à faire la chasse aux fauves.

Sir John fit un signe de tête.

— J'aime ce garçon, dit-il; il est ferme; j'aime les hommes qui ont du caractère. Il m'a écrit avant de partir. C'est la lettre d'un gentilhomme à un gentilhomme. Est-ce qu'il va employer le reste de sa vie à chasser les fauves?

— Jack se mit à rire.

— Cela en a tout l'air! Il est taillé pour cette sorte d'existence. Il est trop grand pour nos rues et nos demeures étroites.

— Et pour le mariage?

— Il n'est pas fait non plus pour le mariage.

Sir John se pencha en avant, les deux mains croisées sur ses genoux.

— Voyez-vous, dit-il, regardant le feu. Il était beaucoup plus épris de cette jeune fille que vous, mon fils.

— Oui, répondit doucement Jack.

Sir John regarda son fils sans dire mot, ses yeux interrogatifs.

Jack rencontra son regard. Ils se ressemblaient encore étonnamment ces deux hom-

LA CIRCULATION RETABLIE

La circulation est rétablie sur la route de Mâche que des vandales avaient détériorée.

LE FILM D'EVOLENE

(Inf. part.) L'« Helvetia film » dont nous avons parlé et dont les artistes se trouvent actuellement dans les parages d'Arolla, va opérer dès vendredi aux abords d'Evolène.

Echos

L'avion pour tous

Ford a toujours été très attentif aux choses de l'avion. Peu à peu ses idées se sont précisées et l'on dit qu'il va entrer dans la voie des réalisations. Son but est de construire un avion qui pourrait être manœuvré aussi facilement qu'une auto, qui offrirait autant de garanties contre les accidents; qui ne coûterait pas cher et serait dès lors accessible aux foules où tout au moins au plus grand nombre possible d'hommes.

Pour étudier cette question de plus près, le fils de Ford, Edsel Ford, a créé deux lignes d'aviation, dont l'une va de Dearborn à Cleveland (190 km.), et l'autre de Dearborn à Chicago (400 km.). Ces deux lignes — auxquelles il est arrivé de transporter par la voie des airs une auto entière — fonctionnent très ponctuellement. Ford veut obtenir, selon son expression, l'aéroplane se maintenant seul dans l'air du point de vue financier comme il le fait aujourd'hui du point de vue physique. Nous sommes bien loin encore d'un tel état de choses. Ford compte y arriver. S'il réussit, il jouera dans l'aviation le même rôle que celui qu'il joue déjà dans le monde automobile.

La distance qui sépare l'automobile de l'aéroplane rêvé est certainement de beaucoup moindre que celle qui existait entre le cheval et l'automobile: aujourd'hui la preuve de la supériorité de la traction mécanique n'est en effet, plus à faire. Le nouveau triomphe auquel Henry Ford vise ne paraît dès lors pas être en dehors de domaine des possibilités concrètes.

La quinine, excitant prohibé

La quinine, qui calme notre fièvre, la donne, paraît-il, aux chevaux. Elle leur procure ce genre d'excitation passagère qui, dans les courses, assure à un concurrent une supériorité artificielle sur les autres.

C'étaient les alcaloïdes qui avaient, jusqu'à présent, la mauvaise réputation d'être les véhicules du « doping ». Après une conférence de savants et de spécialistes, la quinine est enrégimentée dans les drogues défendues et les commissaires des sociétés de courses ont interdit son emploi.

Mais comment soigne-t-on la fièvre des chevaux?

Un vieux loup de mer

On annonce le décès du capitaine Warr, qui fut commodore de la flotte de la grande Compagnie de navigation britannique Cunard. Le capitaine Warr, qui était âgé de 78 ans commandait le transatlantique « Campania » quand celui-ci battit le record de vitesse pour la traversée de l'Atlantique et défit longtemps le ruban bleu, récompense de ce haut fait. Il avait été trente-trois ans au service de la Compagnie Cunard et avait commandé de nombreux navires, entre autres l'« Etruria », l'« Umbria », le « Campania », le « Caronia » et le « Carmania ». Il avait traversé l'Atlantique 550 fois et parcouru près de 3 millions 200,000 kilomètres sur mer. Le capitaine Warr avait fait ses débuts à l'âge de 14 ans, sur un voilier, et il disait n'avoir jamais autant souffert du mal de mer que lorsqu'il avait commencé à naviguer sur les vaisseaux à vapeur; il prétendait même que, souvent, il avait été plus malade que les passagers qu'il transportait. Il n'eut jamais le moindre accident pendant sa longue carrière de capitaine, et il avait reçu une médaille pour avoir sauvé un marin français en plein océan.

ÉTRANGER

VIENNE-RETOURNE AU TRAVAIL

La physionomie des rues de Vienne présentait, lundi, son aspect normal. La grève de protestation de vingt-quatre heures est terminée. Les magasins sont ouverts. Le travail a repris dans les usines. Le trafic dans les rues a été normal. Les journaux ont paru lundi à midi.

Les funérailles des victimes des désordres ont eu lieu mercredi après-midi.

La légation d'Autriche à Berne publie ce qui suit:

« Par la cessation de la grève et le rétablissement de la situation normale, l'opposition a rempli la condition formulée par le gouvernement pour la convocation du Conseil national. Celle-ci aura lieu dans la seconde moitié de cette semaine. Cependant, la date exacte n'est pas encore fixée.

« Le trafic a repris normalement sur les chemins de fer dès mardi à 7 heures. Il en est de même dans les services postaux, télégraphiques et téléphoniques. Les communications téléphoniques avec Vienne ont déjà été rétablies au cours de la nuit ».

Les commerçants sont optimistes

Les personnalités du monde économique autrichien se sont réunies à la Chambre de commerce de Vienne. Elles ont constaté que grâce aux mesures énergiques prises par le gouvernement et au bon sens de la majorité de la population, les troubles dus aux manœuvres d'éléments criminels ont été rapidement maîtrisés. Le gouvernement domine la situation et les milieux économiques sont persuadés que les derniers événements, pour assurer en paix l'achèvement de l'assainissement économique de l'Autriche.

Les morts et les blessés

L'envoyé spécial de l'agence Wolff dit que le nombre des morts dépasse maintenant la centaine et celui des blessés le millier.

Un communiqué de la légation autrichienne

La légation d'Autriche à Berne communique: Contrairement aux informations suivant lesquelles la responsabilité des troubles de Vienne retomberait uniquement sur les communistes, le parti communiste en Autriche ne compte qu'un très petit nombre de partisans; il n'est même pas représenté au Conseil national.

La nouvelle que des agents du Reich allemand pourraient ne pas être étrangers à l'affaire ne mérite pas d'être retenue.

La responsabilité principale des événements revient à ceux qui ont ces temps de passion populaire, entraînent des masses à des démonstrations de protestation sans tenir compte que les extrémistes de leur parti, de partis voisins et d'autres éléments irresponsables peuvent profiter de l'occasion pour diriger le mouvement.

PLUS DANGEREUSE QUE LA TARENTULE

On mande de New-York au « Herald » que 20 personnes ont succombé dans l'Arizona et dans la Californie aux piqûres d'une araignée particulièrement venimeuse, le latrodectus mactans.

LE SEISME PALESTINIEN

Un communiqué du ministère des colonies dit qu'à la suite du récent tremblement de terre dans le Levant, il y a eu en Palestine 200 morts, 360 blessés grièvement et 375 légèrement. En Transjordanie, il y a 60 tués et 102 blessés.

UNE SANGLANTE BATAILLE

Le magistrat de la région de Simla, dans le Pendjab, accompagné de policiers et d'un détachement de troupes locales, s'est rendu dans le village de Kothala pour y procéder à certaines arrestations. Il a été reçu à coups de fusil et à coups de pierres. Finalement la police et la troupe ont dû ouvrir le feu sur la foule. Il y a 8 tués et 24 blessés. Cinquante-cinq arrestations auraient été opérées.

A PARIS, UN SUISSE TUE SA FEMME ET SE SUICIDE

Les journaux signalent qu'un drame sanglant s'est déroulé lundi après-midi, dans une chambre d'hôtel.

Louis Murer, né en 1898, en Suisse, avait épousé, voici quatre ans, Lucienne Boulay, du même âge que lui. Le mari, très travailleur, ne tarda pas à se révéler jaloux, brutal et ivrogne. Excédée de querelles trop fréquentes, le 25 juin dernier, la jeune femme et sa mère s'enfuirent du logis. Murer ne tarda pas à retrouver sa femme et lui demanda de reprendre la vie commune, Lucienne accepta.

La journée suivante se passait en famille. Vers 4 h., Murer pria sa belle-mère d'aller chercher du rhum. Mme Boulay descendit. Quand elle remonta, 10 minutes après, un terrible spectacle l'attendait. Son genre était étendu sur son lit, la tempe droite trouée d'une balle. Il était mort. Près de lui, la jeune femme agonisait d'une blessure derrière l'oreille gauche. Son sang tombait sur le parquet. La blessée expira d'abord son transport à l'hôpital.

Sur la cheminée on trouva une lettre dans laquelle Murer expliquait qu'il allait tuer sa femme qu'il soupçonnait d'infidélité et qu'il allait ensuite se suicider.

UNE LOCOMOTIVE ECRASE

DES OUVRIERS

Un grave accident s'est produit lundi matin en gare de Florence. Quatre ouvriers procédaient au vernissage d'une locomotive suspendue à des treuils. Soudain, on ne sait pour quel motif, la machine se détacha et tomba sur les ouvriers dont deux furent tués, un autre grièvement blessé. Le quatrième est sain et sauf.

LES SOVIETS ARMÉS JUSQU'AUX DENTS

Au cours d'une réunion organisée à Moscou, par les Soviets, Boukharine a déclaré: « L'étincelle de révolte qui vient de jaillir en Autriche s'étendra bientôt à tout le vieux continent. La nouvelle guerre européenne que prépare la classe capitaliste et dans laquelle la Russie soviétique sera fatalement entraînée, déchaînera sans doute la révolution ouvrière et se dénouera inévitablement par la victoire du prolétariat. Les événements de Vienne attestent que l'Europe comme l'Asie est en pleine effervescence et que la révolution approche ».

Après ce discours, Vorochiloff, commissaire de la guerre, passa en revue plus de cent mille hommes de l'armée rouge et de nombreux contingents d'ouvriers syndiqués et de femmes portant des fusils et des masques contre les gaz. Cette revue fut suivie d'une bataille simulée au cours de laquelle un large usage fut fait de lance-flammes et de barrages de fumée, cependant que 20 tanks et 30 avions entraient en action. On évalue à cent mille le nombre des fusils distribués parmi les organisations soviétiques durant cette semaine dite de défense nationale.

Une contravention au roi Albert!

A Spa, le roi de Belgique a été arrêté et s'est vu dresser contravention pour excès de vitesse sur la route d'Elsenborn, alors qu'il se trouvait dans l'auto appartenant à M. de Chestrey, officier aviateur.

L'ATLANTIQUE DANS LES DEUX SENS

On mande de Londres que si les conditions atmosphériques restent favorables, l'aviateur Courterey prendra jeudi son vol pour son grand raid Angleterre-New-York et retour.

MORT DE L'EVEQUE DE LIEGE

On annonce la mort de Mgr Rutten, évêque de Liège, l'un des chefs du mouvement social-chrétien.

L'ETAT DE SIEGE A HANKEOU

Selon le « Daily Chronicle », l'état de siège a été proclamé à Hankéou.

LES TROUPES DE SADINO FAUCHEES PAR LES AMERICAINS

Les départements d'Etat et de la marine n'ont pas encore reçu officiellement des détails sur les combats contre le général nicaraguayen Sadino, mais, suivant les derniers rapports parvenus à Washington, une centaine de Nicaraguayens auraient été tués par les forces réunies des fusiliers marins américains et de la police nicaraguayenne. Deux cents autres Nicaraguayens auraient péri sous le feu de mitrailleuses de cinq avions de bombardement américains qui ont fauché les troupes du général Sadino.

DES PLUIES TORRENTIELLES EN TCHECOSLOVAQUIE

Lundi, des pluies torrentielles, dont les conséquences seront encore plus désastreuses que celles de la catastrophe du 9 juillet, sont tombées sur la vallée de l'Eulau. Plusieurs bâtiments sont complètement submergés. La route en direction de l'Eulau est un véritable champ de carnage. Les habitants d'une maison d'Ouereula, qui était envahie par les eaux jusqu'à la moitié de sa hauteur, n'ont pu être sauvés qu'avec des échelles. La localité de Sohmen ressemble à un amas de pierres. Le sort de ces communes est désespéré.

Petites nouvelles

— Lundi, a eu lieu au palais Chigi à Rome entre M. Mussolini, ministre des affaires étrangères, et M. Lahovary, ministre de Roumanie à Rome, l'échange des instruments de ratification du pacte d'amitié conclu entre l'Italie et la Roumanie en 1926.

Selon des ordres donnés aux préfets par le ministre de l'Intérieur, les notes des hôtels en Italie devront désormais être rédigées en italien, même celles remises aux étrangers qui n'ont que quelques notions de la langue. Seuls les étrangers ne connaissant pas du tout l'italien pourront demander que leurs notes soient rédigées en langue étrangère.

— Le nombre des chômeurs inscrits en Grande-Bretagne, le 11 juillet, s'élevait à 1,036,500 soit 17,076 de moins que la semaine précédente et 607,694 de moins que l'année dernière à la même époque.

— Une jeune femme nommée Lola Perla, étant montée sur un rocher de l'île d'Elbe, a jeté à la mer ses trois enfants, une fille de cinq ans, un garçonnet d'un an et un bébé de quelques mois, puis s'est précipitée après eux dans les flots.

— D'après le « Berliner Zeitung am Mittag » de violents ouragans se sont abattus sur la Poméranie et spécialement sur l'arrondissement de Butow. Des quartiers de la ville sont inondés. Plusieurs maisons se sont écroulées et de nombreuses pièces de bétail ont péri.

— Un pont de bois situé près de Galbrastein (Tilsit) s'est écroulé. Quatre-vingts ouvriers sont tombés dans la rivière, dont les eaux sont actuellement fort basses. Vingt-neuf d'entre eux ont été plus ou moins grièvement blessés. Aucun cependant n'est en danger de mort.

Serac frais
en vente au Magasin Etienne
Exquis, Sion.

CHANGE A VUE
(Cours moyens)
Sion, le 20 juillet 1927

	demande	offre
Paris	20.25	20.45
Berlin	123.30	123.90
Milan	28.15	28.25
Londres	25.15	25.25
New-York	5.15	5.25
Vienne	73.—	73.50
Bruxelles	72.—	72.50

— Et de plus, continua sir John, je soutiens qu'il n'est pas trop tard.

Ils retombèrent dans le silence; chacun semblait absorbé par ses pensées qui étaient les mêmes pour tous deux, avec une différence de quarante ans dans la manière de les envisager.

— Je ne pourrais pas aller la trouver, surtout après une histoire aussi sangnante, dit Jack. Je lui ai tout dit à propos de Mabel.

— Ce sont précisément ces histoires-là que les femmes admettent. Quand j'étais plus jeune, je pensais comme vous; je trouvais qu'un homme devait apporter un passé sans histoire à la femme qu'il désirait épouser. Le temps m'a fait changer d'opinion.

Jack ne répondit rien. Le menton de sir John reposait sur son majestueux cou de cravate; il regardait le feu d'un œil éteint; il parlait comme sûr de lui, confiant en cette expérience acquise lentement et qui n'est enseignée par aucun livre.

— Voulez-vous me faire plaisir?

Jack remua sa chaise sans répondre, sir John n'en fut pas surpris, il connaissait trop bien son fils.

— Voulez-vous retourner en Afrique, cont-il, et raconter votre histoire telle qu'elle est à Jocelyne?

Un silence assez long suivit. La vieille pendule usée de la cheminée fit entendre son petit craquement avertisseur et sonna dix heures.

— Oui, répondit enfin Jack, j'irai!

Sir John poussa un soupir de soulagement. Tout vint décidément à point à qui sait attendre.

— Ne vous préoccupez pas de moi, dit sir John, j'ai l'habitude de rester seul. Et il répéta sa phrase quand la porte se fut refermée sur son fils.

Le feu était de nouveau très bas, presque mort; le jour diminuait de minute en minute; les cendres s'écaillaient et une ombre grise pénétra dans les crevasses embrasées. Le vieillard n'essaya même pas de ranimer le feu.

— J'ai l'habitude de rester seul... dit-il en souriant ironiquement.

XLV

— On m'a affirmé que Mme Marie, je veux dire Mme Durnovo, était retournée dans son pays, à Sierra-Leone.

C'est ainsi que parlait Joseph à son maître. Ils étaient à bord du vapeur « Bogamayo » qui se dirigeait vers la côte occidentale de l'Afrique, avec toute la rapidité qui lui était possible. Le capitaine avait déclaré qu'il pensait jeter l'ancre devant Loango ce même soir, entre sept heures et demie et huit heures. Il n'y avait que sept passagers. Le dîner, pour la commodité de tous, avait été commandé une heure plus tôt. Dans la spacieuse cabine assignée à son maître, Joseph emballait les effets. Les armateurs du navire avaient jugé de leur intérêt de rendre la traversée aussi agréable et aussi confortable que possible à celui qui avait découvert la « Simiacine ».

Le bruit fait au sujet de ce précieux remède avait entraîné vers les côtes occidentales de l'Afrique cette écume flottante d'aventuriers toujours en quête d'une nouvelle terre promise.

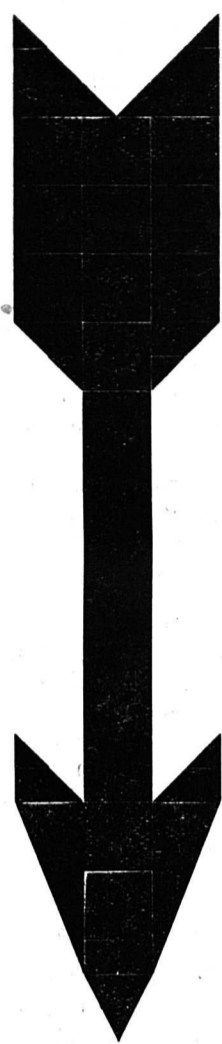
(à suivre)

Imprimerie Gessler

Téléph. 46

Sion

Téléph. 46



Vite
Bien
Bon marché

Guérison complète du
GOITRE et des
Glandes
par notre friction anti-goitreuse « Le Strumasan ». Seul remède efficace et garanti inoffensif. Nombreuses attestations. Flacon, fr. 5, 1/2 flacon fr. 3. Erompte expédition par la Pharmacie du Jura, Blénne.

TIMBRES EN
CAOUTCHOUC



Pour Administrations Bureaux, etc
Timbres pour marquer le linge
Tampons, encre indélébile

PRIX MODERES

Marc Gessler
- SION -

METHODE REGULATRICE
Retour infallible des retards.
Ecrire Société Parisiana, Genève. Discretion.

Voulez-vous?

participer à une bonne œuvre et en même temps avoir de
chances de réaliser un beau gain

ACHETEZ DES BILLETS DE LA
Loterie de l'Asile des Vieillards
DE LUCERNE

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

Chaque acheteur de 10 billets reçoit en outre 1 bon qui lui
permettra de participer au lotissement de 10 primes extraordi-
naires de 500 frs. chacune.

Prix du billet: 1 fr.

On peut voir immédiatement si l'on a gagné un lot.

Tirage irrévocablement
le 25 août 1927

Une Fleur des Alpes

Rose Luyet

(1858-1919)

Par Marie des Neiges

(suite)

Tout était bien pour cette âme dont les aspirations montaient sans cesse au-dessus des choses de la terre. En effet, depuis longtemps Rose songeait à la vie religieuse. Elle implorait avec ardeur les lumières d'En-haut pour connaître les desseins de Dieu sur elle; elle demandait à la Providence de conduire dans sa voie, et, de plus en plus pressant se faisait l'appel du Maître. Elle s'en ouvrit à son Curé, Monsieur l'Abbé J..., qui n'entra pas, tout d'abord, dans ses vues. La pauvre enfant se réfugia dans la prière et attendit l'heure de la Providence. Cette heure ne tarda pas. Le digne Curé vit dans le persévérant désir de sa pénitente le signe de la volonté divine. Il donna au pieux projet son approbation et dirigea sa pénitente vers Ste-Cloilde, Congrégation enseignante française que distinguent de l'avis de juges compétents, son esprit de simplicité et la vie d'union et de charité de la communauté.

Rose reçut la proposition de son confesseur avec une joie mêlée de crainte. Elle ignorait tout de cette société où elle devait entrer. Elle se jeta filialement entre les bras de la très sainte Vierge. « Ma bonne Mère, lui dit-elle, je suis sur le chemin. Faites de moi ce que vous voudrez ». Elle était bien inspirée de s'en remettre à la sollicitude de sa Divine Protectrice qui, visiblement la prenait par la main pour la conduire dans sa propre maison. En effet, « l'Institut de Ste-Cloilde qui se dévoue à l'éducation des jeunes personnes, est très étroitement consacrée à la Très Sainte Vierge ».

Rose, désormais fixée, se prépara au départ. Victor Luyet aimait tendrement sa sœur, l'idée de la séparation lui était pénible. Homme de foi, sans écouler son cœur, il se prêta avec un désintéressement digne d'éloges à toutes les formalités requises. Rose lui demeura toujours reconnaissante de son dévouement et sut, à l'occasion, le lui prouver.

Alors commença la tournée de « la parenté », si nombreuse en Valais. On se souvient que le grand père Varone avait eu quinze enfants. Très émus, on s'embrassait en se donnant rendez-vous dans le ciel. La tante Dubuis reçut sa nièce avec un enfant sur les bras, un autre pendu à ses jupons. Cette dernière, une fillette de neuf ans, regardait avec une sorte de respect craintif, cette « cousine » qui partait pour le couvent.

— Tu as peur? lui dit Rose.
Et l'enfant de se cacher un peu plus dans la robe de sa mère.
— Plus tard, ajouta Rose, si le bon Dieu l'appelle, coûte que coûte, il faudra bien lui obéir... à moins d'être infidèle!!!
La petite Jeanne, devenue jeune fille, rejoignit sa cousine et fut, elle aussi, une ouvrière infatigable dans la maison du Seigneur.

Le 15 avril 1887, Rose quittait sa mère, sa famille, ses montagnes, tout ce qu'elle aimait. En dehors des deux créatures qui avaient abrité son enfance et sa jeunesse, elle ne connaissait rien; elle n'avait jamais été en chemin de fer. Ses adieux furent douloureux.

— Nous nous sommes embrassées à tour de bras », raconte son amie qui l'avait accompagnée jusqu'à la gare de Sion.

Avec sa compagne, Louise Bourgeois (de Bovernier), elle fit une halte à Aigle. La Mère, Mme Augustine, les reçut avec une cordiale affection qui les mit vite à l'aise. Rose, en particulier, touchée de tant de bonté, répétait: « Oui, c'est bien ici que Dieu me veut! » Et elle sentait l'apaisement se faire dans son cœur oppressé par les séparations du matin.

« Suivez-moi! » Et laissant là leurs barques et leurs filets, ils quittèrent tout et suivirent. St-Mat. IV, 19, 20.

L'appel — Vie religieuse

Le lendemain, nos deux Valaisannes arrivèrent à Paris et, peu après, étaient admises au postulat de Ste-Cloilde.

Le noviciat, à cette époque, était confié à la conduite de la Mère Marie-Anne F. Femme supérieure, elle savait, comme tous les grands cœurs, descendre vers les petites âmes dont le Divin Maître lui abandonnait la formation.

Elle avait le don d'inspirer aux novices, même les plus timides, confiance, non en leur propre valeur, mais à la grâce de Dieu agissant en elles, et les rendait par là capables de mieux répondre aux devoirs de leur vocation. Sous sa sage et sainte direction, sœur Rose se mit à l'œuvre avec une pleine générosité, s'effaçant toujours et ne reculant devant aucune besogne, aucun effort.

Un seul noviciat réunit religieuses et chœurs et sœurs converses: c'est une fusion des âmes, où chacune rivalise de bienveillance et de charité. Les récréations, comme on le pense bien, sont des plus joyeuses; disons le mot parfois un peu bruyantes. Au milieu de cette animation, intimidée et le cœur endolori, sœur Rose se taisait. La Mère Marie-Anne, bonne pour toutes ses novices, semblait meilleure encore pour les sœurs coadjutrices. Elle savait, par son affabilité, mettre à l'aise les plus timides. Quand la récréation touchait à sa fin, la bonne Mère interpellait, en souriant, la silencieuse postulante: « Voilà une petite sœur qui n'a pas encore parlé! Voyons, sœur Rose, dites-moi quelque chose? »

« Je ne sais rien, ma Mère », répondait-elle doucement.

Le jour vint où notre Valaisanne devait retrouver tout son entrain. La Congrégation possédait, avant les sacrilèges spoliations de 1903, une jolie propriété à Bry-sur-Marne. Le noviciat y fut envoyé passer une journée. On se rend à Bry par le bois de Vincennes. Dans une éclaircie paisaient des chèvres et des moutons. Un cri s'échappa des lèvres de sœur Rose: « O ma Mère, des chèvres, des moutons!... » C'était une vision du pays. Son cœur jusqu'alors comprimé se dilata. Il y avait des chèvres, il y avait des moutons si près de Paris comme « chez nous ».

Ce fut bien autre chose en arrivant à Bry. Cette campagne, ancienne propriété de Daguerre, avait été dessinée et plantée par l'artiste avec un talent tel et des perspectives si bien aménagées, qu'il en avait fait une Suisse en miniature. Du coup, sœur Rose fut ravie. Elle respira l'arôme des sapins, elle gravit une rude montée, à l'instar des cotes de Savise. Quelle surprise! Quelle joie! Le soir, elle entra à Neuilly épanouie et pleine de reconnaissance pour le Dieu bon qui lui avait amené pareille fête! Désormais elle fut gaie pendant les récréations. Si parfois un nuage passait sur son front, si elle redevenait silencieuse, Mère Marie-Anne de dire: « Ah! sœur Rose a besoin d'une jour-

née à Bry! » Sœur Rose souriait et reprenait son entrain, elle plaisantait aimablement et savait elle-même accepter la plaisanterie bien qu'elle fut naturellement susceptible. Nous verrons comment à la fin de sa vie elle était devenue maîtresse de sa sensibilité. L'année de son postulat écoulée, elle fut admise à la prise d'habit, le 27 mai 1888. Contrairement à ce qui se pratique à l'ordinaire, on lui laissa son nom de Rose, en souvenir d'une sœur Rose Antraygues morte toute jeune, après une vie religieuse des plus édifiantes.

« Que demandent ces Vierges qui se présentent à l'autel, avait dit le P. Martignon S. J., dans le sermon de vêtue... Elles vont entrer au Noviciat afin de ne plus faire leur volonté, mais celle de Dieu, manifestée par les supérieures entre les mains desquelles elles vont s'abandonner entièrement ».

Ces paroles allaient devenir la ligne de conduite de sœur Rose. Elle s'attacha à l'obéissance, s'y affectonna de toute son âme. Dans la pratique de cette vertu, base de la vie religieuse, son noviciat se poursuivit dans un fervent toujours croissant, par la fidélité à tous les points de la Règle.

Elle prononça ses premiers vœux le 31 mai 1890, un samedi, en la clôture du mois de Marie. L'âme débordante de reconnaissance, elle s'approprait les paroles du prédicateur, Monsieur l'abbé Demangeon, Marianiste: « Que rendrai-je au Seigneur pour cette faveur qu'il m'a faite? » et ces autres: « Désormais, toutes vos actions ont un double mérite: mérite de la Vertu que vous pratiquez et mérite de la Vertu de Religion. Toutes vos fonctions les plus vulgaires deviennent un acte religieux et sont aussi méritoires que d'encenser le St-Sacrement ou de chanter des psaumes à la chapelle ».

Après ces paroles, la jeune novice pouvait aller à ses obsédances avec confiance et amour. Peu lui importait quel serait désormais le champ de son modeste labeur. Une chose suffisait à l'inonder de joie; chacune de ses actions était une prière; sa vie devenait un hymne incessant à la gloire de Dieu! La gloire de Dieu! tel fut le grand but, l'idéal poursuivi par la fervente religieuse. Elle s'en entretenait volontiers dans l'intimité. « Prions pour que Dieu soit glorifié: notre sanctification, le salut de nos parents ne viennent qu'en seconde ligne! » C'est à dire glorifier Dieu quand bien même, il ne nous en reviendrait rien. Nous ne pouvons rien ajouter à la gloire substantielle de Dieu, qui est l'Être Infini, mais toute créature en l'adorant, en le reconnaissant pour Lui, augmente sa gloire extérieure. Par le fait même que nous glorifions notre Père des Cieux, nous nous sanctifions; l'un ne va pas sans l'autre.

Qui avait appris à cette humble fille des champs sans culture, cette doctrine sublime? L'Esprit Saint qui parle au cœur simple et pur. Et cette petite sœur converse qui passait, sans bruit, inaperçue tout à ses obscurs travaux était l'objet des complaisances divines, dans l'humilité de ses journées.

Le 2 juillet 1890, sœur Rose partait pour Hyères.

L'enfant de la Suisse retrouvait en Provence une belle nature: un ciel bleu, un espace ouvert et riant, des collines raccourci des Alpes. Un cœur montagnard s'émeut facilement au spectacle d'un paysage pittoresque. Et sœur Rose était loin d'être insensible.

Notre jeune sœur fut donnée en aide à la cuisinière. Tout était inconnu pour elle,

* Imitation de Jésus-Christ, L. III, chap. 10

dans cet office. C'était en quelque sorte un nouveau noviciat et un apprentissage complet à faire. Fille de la montagne, elle n'avait jamais pratiqué que la marmite à l'antique crémaillère, suspendue sur l'âtre où flambait joyeusement le bois de ses forêts. Le fourneau moderne avec son charbon lui était étranger.

La pauvre novice traversa dans ce poste compliqué quelques mois difficiles. Elle faisait de son mieux, mettait toute sa bonne volonté à se former à ses nouvelles fonctions et, en témoignage de la cuisinière en chef « elle acceptait tout sans se plaindre et souffrait en silence ».

De la cuisine, elle passa au dortoir. Ici elle était plus à l'aise. Ce n'était pas petite affaire, cependant que l'entretien d'une pièce de trente-deux lits. Quant à la fatigue il n'en était pas question. Petite de taille, frêle de santé, elle ne comptait pas avec la peine: le devoir primait tout.

Elle prononça ses vœux perpétuels à Hyères, le 8 septembre 1893. Le pensionnat célébrait à cette date, le 25^e anniversaire de sa fondation. La fête en fut solennisée avec pompe. Les anciennes élèves convoquées s'empressèrent nombreuses autour de leurs maîtresses. Ce fut une touchante réunion de famille organisée par la R. Mère Supérieure générale St-Vincent de Paul B... et que Monsieur Mignot, évêque de Fréjus, voulut bien présider. Il reçut les vœux perpétuels de sœur Rose et de ses compagnes. La cérémonie eut lieu à la messe, au moment de la Sainte Communion. Sa Grandeur avait pris pour texte cette parole de St-Jean: « Le Maître est là, et Il vous appelle ».

« Votre âme, conclut le Vénéral Prêlat, ne vous appartient plus, et désormais les fautes de fragilité doivent être de plus en plus rares et jamais de propos délibéré. A l'heure du découragement, serrez votre anneau* plus intimement et dites-vous: « Je suis l'épouse de Celui qui m'a fait part de sa croix. Quand vous souffrez, baisez votre crucifix, il vous donnera force et courage ».

Ces paroles ne tombèrent pas dans une terre stérile. Sœur Rose poursuivit généreusement ce programme et le réalisa dans la mesure du possible. (à suivre)

* Saint-Jean XI, 28.

** Au jour de leur profession, les religieuses de Ste-Cloilde reçoivent un anneau, qu'elles portent comme symbole de leur alliance avec Notre Seigneur.

Choses et autres

LE VALAIS RUSTIQUE DEMEURE

Certes, mais qui donc s'entend mieux à le desservir que ces peintres et littérateurs de passage, pleins de bonnes intentions, mais naïfs et plats interprètes de nos types et de nos sites?

Ceux-là perpétuent maladroitement parce qu'incapables d'une vision aiguë et juste le « Valais cliché », produit de convention, de bazar à pacotille pour le plus grand plaisir d'une cohorte d'amateurs béats et candides à souhait...

Les légendes, affirmons-le, existent indépendamment de ceux qui les pourchassent et les colligent (pour en faire un genre littéraire!) Fichées entre les pages d'un volume, elles me paraissent se dessécher, s'étioler comme des plantes du crû ayant perdu la forme vive et originale que parcourait tantôt une sève pure d'intense sève. Elles sont comme le secret arraché parfois traitreusement aux « bons vieux » (il y en a encore)

« aux bonnes vieilles » penchées sur un rouet ou un berceau, qui subsistent dans maints villages et hameaux de là-haut, où passent les grands troupeaux en marche vers les alpages, et où le « mazot brun » n'est pas un mythe, pas plus que nos patois ne sont une grimace, et nos costumes une parade de kermesse et de comptoir.

D'aucuns prétendent connaître le Valais qu'on ne font que sillonner les bourgades et les villages de « La Plaine » où courent parallèlement, si l'on peut dire, le Rhône, le chemin de fer, l'auto et les camions des gros marchands et d'autres industriels. Ici, outre que l'usine gorgée de force motrice s'impose de loin en loin, les terrains cultivés ont presque entièrement impiété sur les marais d'antan. Des hommes énergiques et entendus s'occupent de la vigne, des renouvellements de plants, de l'abricotier et autres arbres fruitiers. C'est tout un avenir, disent les gens compétents, et c'est tant mieux.

Mais ce Valais-là n'a pas encore étouffé l'autre, celui des hautes vallées (fort peu délaissées par leurs habitants) où la vigne ne peut croître et fort peu l'arbre fruitier, où l'on ne possède que la forêt et l'herbe verte avec quelques tubercules et des plants marges de céréales: froment et seigle... Et maintenant, croyez-le bien, le Valais est ainsi fait ainsi construit pour longtemps encore le rustique cotoiera le moderne. Pérennité de maintes images!... Les processions subsistent là-haut. Et l'on ne se figure point que les scènes rudes et vivantes de l'alpage cesseront demain! L'on voit toujours l'Annivard fidèle descendre de Grimentz ou d'un autre village pour cultiver son lot de vigne dans la région de Sierre; de même qu'on voit l'homme d'Isérables dégingoler avec sa mule aux flancs secoués par les barriques, pour cultiver et vendanger son parchet de Leytron; l'entremontant enfin, avec char et mulet, accourir de son val profond, vers les mazots de Branson, en croisant « son chemin de fer », et les grands cars venus de France et de Suisse romande pour engorger le Grand St-Bernard!...

Le Valais rustique demeure, gagne au contraire, n'abdique pas. André Closit. (En Valais).

LA PATRIE SUISSE

Dans son fascicule du 13 juillet (No 896), la « Patrie Suisse » nous apporte, avec une biographie complète, un très beau et très vivant portrait de Gustave Doret, le compositeur de la musique des Fêtes des Vignerons de 1905, et de 1927; il nous montre, au travail, le peintre Ernest Bieler, qui a assumé l'énorme tâche de composer les décors et les costumes de la fête de 1927; et les initiés savent qu'il a réalisé des merveilles comme Doret un chef-d'œuvre avec sa musique.

Les noces d'or des époux Maire-Monnard, à La Chaux-de-Fonds, la récente réunion des médécins vaudois à Lavey-les-Bains, de superbes vues de ceux-ci et leur curieuse histoire, la maison Zur-Asp, depuis plus de mille ans propriété de la même famille, avec les portraits des membres actuels de celle-ci, des vues du Nant et de Pont de Nant, ces bijoux alpestres chantés par les poètes; une intéressante étude illustrée des forêts marocaines, par M. Auguste Barbey, la Fête de Sauvetage du Léman à Morges, les courses du Gurnigel et de Planeyse (Colombier) le concours de costumes en papier, Musso-lini au labourage avec un tracteur, les nouveaux académiciens Emile Mâle et Abel Hermant, complètement ce numéro, parfaitement réussi, intéressant et bien venu. T. A.